



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RMI

Question écrite n° 74905

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport public de la Cour des comptes (année 2001) déposé au Parlement le 30 janvier 2002. Ce rapport constate l'inefficacité du volet insertion du RMI, notamment quant à la mauvaise coordination Etat-département, la sous-utilisation des crédits, le contrôle insuffisant exercé par les départements et l'approche trop administrative, notamment quant à l'organisation des actions d'insertion prévues par la loi du 1er décembre 1988. Ce rapport recommande de faciliter le recyclage des crédits non consommés vers des actions d'insertion prioritaires d'initiative communale ou départementale. Cette proposition serait particulièrement appréciée par les maires de France. Il lui demande de lui préciser les perspectives concrètes de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74905

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1855